

Décision

Générale

colonial

Décision n° 849 portant nominations.

n° 849

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 juillet 1961

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1961

Date du numéro
31 juillet 1961

TEXTE INTÉGRAL

M Ali Bouh, chef du quartier n° 7 de Djibouti est reclassé pour compter du 1er juin 1961 au 3e échelon (après cinq ans de service) dans l'échelonnement indiciaire des rémunérations des chefs de quartier avec ancienneté conservée de 1 an 1 mois et 3 jours.